

**NOTE**  
**Vendredi 30 octobre 2020**

## **Reconfinement : quelle organisation pour les services intercommunaux ?**

Dans son allocution télévisée du mercredi 28 octobre, le Président de la République a annoncé un nouveau confinement afin de lutter contre la propagation de la covid-19. Celui-ci a pris effet ce vendredi 30 octobre et sera en place jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre *a minima*.

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté reste mobilisée au service des habitants du territoire, des acteurs socio-économiques et de ses communes membres et en lien avec ses partenaires institutionnels.

Ainsi, une majorité des services de la Communauté de communes restent ouverts au public, à l'exception des équipements culturels et du centre aquatique intercommunal.

### **1/ Les services intercommunaux en fonctionnement pendant le confinement**

La continuité de service public sera assurée par les agents de la Communauté de communes pour tous les services essentiels. Le port du masque et le respect des gestes barrières est obligatoire.

**NOTA : Pour se déplacer au lieu d'accueil de l'un de ces services, il faut remplir une attestation de déplacement dérogatoire et cocher la case « Convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public ».**

### **L'accueil de la Maison de l'intercommunalité**

L'accueil de la Maison de l'intercommunalité, 7 rue du Colombier à Saint-Marcellin, est ouvert du lundi au vendredi aux horaires suivants :

#### ***Accueil de la Maison de l'intercommunalité***

Maison de l'intercommunalité

7 rue du colombier

- 04 76 38 45 48

Horaires d'accueil des usagers :

- du lundi au jeudi 8h30-12h30 et 13h30-17h30
- vendredi 8h30-12h30 et 13h30-17h.

## **Les multiaccueils et accueils de loisirs**

Les multiaccueils et les accueils de loisirs continuent d'accueillir les enfants inscrits dans leurs structures. Tous les protocoles sanitaires sont en place pour les recevoir dans les meilleures conditions possibles.

**Attention, dorénavant le port du masque est obligatoire dans nos structures pour tous les enfants à partir de l'âge de 6 ans.**

Les structures intercommunales concernées :

- Le multiaccueil intercommunal le Petit Prince à Saint-Marcellin
- Le multiaccueil intercommunal les Mistigris à Chatte
- Le multiaccueil intercommunal Courte échelle à Vinay
- La microcrèche intercommunale les Lutins du Rosier à Saint-Hilaire du Rosier
- La halte-garderie les Graines de lutin à Saint-Romans et à Pont en Royans
- Le multiaccueil associatif des Coquinoux à Saint-Just de Claix
- Le multiaccueil associatif le Montaud'Ubohu à Montaud.
- L'accueil de loisirs les Marbots et les Candelous à Vinay
- L'accueil de loisirs Espace anim' de Saint-Romans et Pont-en-Royans

Pour obtenir plus d'information sur les multiaccueils et les accueils de loisirs enfance et jeunesse, merci de contacter le Relais information familles (RIF) :

<b>RIF Vinay</b>	<b>RIF Saint-Marcellin</b>	<b>RIF Saint-Romans</b>
Lundi 8h-12h30	Mardi 10h-12h30	Mardi 8h30-13h
Mercredi 8h-12h30 / 14h-18h	Jeudi 10h-12h30 / 13h30-16h30	Mercredi 9h-12h / 13h-18h
<ul style="list-style-type: none"><li>• 04 76 64 09 50</li><li>• rif@smvic.fr</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 04 76 64 86 84</li><li>• rif@smvic.fr</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 04 58 88 00 25</li><li>• rif@smvic.fr</li></ul>

**NOTA : Le Relais des assistants maternels (RAM) annule tous ses temps collectifs, pour plus d'information, merci de prendre contact avec le RAM correspondant :**

À **Saint-Romans**, Ram'dam : 04 76 36 18 53

À **Vinay**, à petits pas : 04 76 38 94 74

À **Chatte** : 35 ZA la noyeraie, (multi accueil les mistigris) 04 76 64 44 45

À **Saint-Marcellin** : 1 bd du champ de mars (multi accueil le petit prince) 04 76 64 96 07

## **Le service de collecte des déchets et les déchèteries**

**La collecte des déchets** se fait de manière habituelle sur les points d'apport volontaire pour les ordures ménagères (OM) et le tri sélectif.

**Les déchèteries « fixes » de Saint-Sauveur, Vinay et Saint-Quentin sur Isère restent ouvertes aux particuliers aux horaires actuels, sauf les jours fériés :**

- **Saint-Quentin sur Isère**
  - Lundi de 14h à 18h
  - Mercredi et samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h
  - ZA du Gouret, 38210 Saint-Quentin sur Isère
  
- **Saint-Sauveur**
  - Lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
  - Mardi et Vendredi de 13h30 à 18h
  - Samedi de 9h à 18h
  - Route de la Croix de May, 38160 Saint-Sauveur
  
- **Vinay**
  - Lundi, mercredi et jeudi de 13h30 à 18h
  - Mardi et vendredi de 13h30 à 18h
  - Samedi de 9h à 18h
  - ZA les levées, 38470 Vinay

**Un créneau d'accès reste réservé aux professionnels du territoire tous les mardis et vendredis matins aux horaires habituels de 9h à 12h, sauf les jours fériés.**

Nous encourageons les professionnels à privilégier ce créneau pour effectuer leurs dépôts, du moins pour les plus importants et volumineux.

De la même façon, la **déchèterie mobile** continuera sa tournée dans les communes du territoire aux dates prévues, de 10h30 à 12h30 et de 13h à 16h.

- Mardi 3 novembre à Saint-Appolinard
- Samedi 7 novembre à Saint-Antoine l'Abbaye
- Mardi 10 novembre à Varacieux
- Vendredi 13 novembre à Saint-Lattier

**Pour contacter le service Gestion & valorisation des déchets : 04 76 38 66 03 / [contact.dechets@smvic.fr](mailto:contact.dechets@smvic.fr)**

### **Les agences de l'eau et de l'assainissement ouvertes également**

Les agences intercommunales de l'eau sont ouvertes pendant la période de confinement et joignables aux horaires habituels suivants :

<p><b>Agence à Saint-Marcellin</b> Maison de l'intercommunalité 7 rue du colombier</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 04 76 38 61 48</li> </ul> <p>Horaires d'accueil des usagers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• du lundi au vendredi</li> <li>• 8h30-12h30 et 13h30-17h.</li> </ul>	<p><b>Agence à Vinay</b> 100 rue Paul Guerry</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 04 76 36 90 57</li> </ul> <p>Horaires d'accueil des usagers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• du lundi au jeudi</li> <li>• 8h-12h et 13h30-17h</li> </ul>
--	--

En cas d'urgence en dehors des horaires d'ouverture des agences de l'eau, merci de contacter le 04 76 36 94 01.

**NOTA :**

Le service sur rendez-vous à domicile des SPANC est suspendu jusqu'à nouvel ordre.

**L'Agence de développement économique**

L'agence intercommunale de développement économique fonctionne normalement en accompagnant les entreprises, artisans et commerces du territoire.

Elle assure une permanence téléphonique **04 76 38 67 20** du lundi au vendredi de 8h à 19 h.

Elle est également joignable par mail à l'adresse suivante : [agence.deveco@smvic.fr](mailto:agence.deveco@smvic.fr).

**La Maison intercommunale des familles**

**Pendant le confinement, la Maison intercommunale des familles reste ouverte au public et oriente les personnes vers le professionnel adapté à sa situation.**

***Horaires d'ouverture de la Maison des familles au public :***

Du lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h (fermeture le vendredi matin)

**Les permanences sont maintenues avec ou sans rendez-vous :**

- ***Point-virgule*** : Le lundi et le mardi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h et le jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h.
- ***Passerelle santé*** : Les mercredis et jeudis de 14h à 17h.
- ***Aide information victimes*** : Le mercredi matin de 9h à 12h.
- ***Mal être des jeunes et conduites à risques*** : Le lundi matin de 9h à 12h.

**Pour contacter l'accueil de la Maison intercommunale des familles : 04 56 33 30 20 / [inscription.mdf@smvic.fr](mailto:inscription.mdf@smvic.fr).**

**NOTA :** Tous les ateliers de la Maison des familles sont annulés en présentiel.

**2/ Les équipements culturels fermés au public**

**Les dernières mesures sanitaires imposent la fermeture des équipements culturels intercommunaux à compter de ce vendredi 30 octobre et cela jusqu'à nouvel ordre.**

Sont fermés au public :

- **les médiathèques intercommunales** de Saint-Marcellin, Vinay, Saint-Quentin sur Isère et Pont-en-Royans
- **les ludothèques** de Saint-Marcellin et Saint-Romans
- **les deux sites de l'école de musique intercommunale** (Vinay et Saint-Romans), les cours seront assurés à distance
- **le musée du Grand séchoir** à Vinay

**3/ Le centre aquatique intercommunal fermé au public**

**L'accès aux bassins du centre aquatique intercommunal l'Olympide est fermé au public tout comme le reste des activités proposées dans cet équipement.**

#### **4/ Les Lieux d'accueils parents-enfants (LAEP) fermés au public**

Les LAEP sont fermés au public jusqu'à nouvel ordre.

Cela concerne :

- le LAEP Pirouette à Saint-Marcellin
- le LAEP Bulle de mômes à Vinay
- Le LAEP Les bouts d'choux à Saint-Romans

---

**Le virus circule tous les jours plus rapidement. Protégeons-nous les uns les autres, c'est ensemble que nous devons appliquer les gestes barrières et les protocoles sanitaires.**

**#tousmobilisés**

---

Toute l'information sur l'actualité de la crise sanitaire est à retrouver sur le site internet de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté et sur ses réseaux sociaux.

[www.saintmarcellin-vercors-isere.fr](http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr)

Facebook : @saintmarcellin.vercors.isere

Twitter : @SMVlc

Instagram : @saintmarcellinvercorsisere